



Installez gratuitement le moteur de recherche Lilo et reversez-nous vos gouttes d'eau !

En utilisant Lilo pour vos recherches sur Internet, vous agissez au quotidien pour les loups, les ours et les lynx. Cela fait maintenant quelques années que Lilo nous apporte des fonds précieux et non négligeables. Merci à vous !
Pour installer Lilo : www.lilo.org



Adhésion et abonnement 2022



Les adhésions s'entendent pour l'année civile au moment de la souscription.

66 % de votre adhésion et de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Nom : Prénom :
Adresse :
CP : Ville : Pays :
Tel : Courriel :@.....
Profession : Signature :
Fait le/...../.....

• Je souhaite devenir adhérent de FERUS, je choisis l'adhésion annuelle* (chèque ou prélèvement automatique)

- Adhésion membre actif tarif réduit (- de 18 ans, chômeurs, étudiants) : 20 €
- Adhésion membre actif : 30 €
- Adhésion familiale (plusieurs membres, 1 seule adresse) : 37 €
- Collectivités, associations : 37 €

* Adhésion hors France métropolitaine : rajouter 7 €

• Je souhaite devenir adhérent membre bienfaiteur de FERUS (toute cotisation annuelle supérieure à 37 €)

Je donne (par chèque) €

Je donne (par prélèvement automatique) € tous les mois tous les 3 mois tous les 6 mois tous les ans

• Je souhaite faire un don

Je donne (par chèque) €

Abonnement à la Gazette des Grands Prédateurs (4 numéros) : 26 €

Abonnement sur l'année civile. Hors France métropolitaine : rajouter 7 €

Les adhérents reçoivent la Gazette des Grands Prédateurs.

À renvoyer à FERUS, N°15 bureaux de Fourchon, rue Charlie Chaplin, 13 200 ARLES

Avec le prélèvement automatique, soutenez FERUS dans la durée !

(interruption sur simple demande / valable aussi pour l'étranger)

Si vous choisissez le prélèvement automatique, merci de remplir et de renvoyer également cette autorisation de prélèvement, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire au format BIC/IBAN.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez FERUS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de FERUS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier
SEPA
FR94ZZZ622028

Désignation du titulaire du compte à débiter

Désignation du créancier

**Association FERUS
BP 80114
13 718 Allauch cedex**

Compte à débiter :

IBAN

BIC

Référence unique du mandat : le numéro de la RUM vous sera communiqué avec votre confirmation de prélèvement par mail ou par courrier.

Fait le/...../..... A

Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de nos adhérents. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'usage exclusif de FERUS. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser à l'association FERUS : 0490935029 ou secretariat@ferus.org